







Séminaire « FORÊT - FILIERE BOIS » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et de l'Office national des forêts 5 et 6 avril 2018 – Parc naturel régional de Chartreuse

« Les liens entre villes et forêts »

- Compte rendu -



Retrouver toutes les présentations du séminaire à l'adresse : http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/actes-du-seminaire-foret-et-filere-bois-2018

Problématique et enjeu du séminaire

L'évolution de notre société lisse de plus en plus les modes de vie, dans les villes et en milieux ruraux, et l'organisation du territoire fait apparaître depuis quelques décennies de vastes territoires périurbains. De plus, la structuration intercommunale réunit désormais davantage au sein des agglomérations des espaces urbains et des territoires ruraux (processus de métropolisation). Toutes ces transformations ont largement changé la donne en matière de relations villes/campagnes.

Les pratiques et usages reliés à la forêt, l'un des espaces directement concernés par ces évolutions, se trouvent dès lors fortement remis en question. En particulier sur la gestion de la multifonctionnalité de la forêt : comment y cohabitent récréation et ressourcement de la population, production de bois, lutte contre le changement climatique et maintien de la biodiversité et des paysages ?

Cette dynamique doit logiquement entraîner un degré élevé de compréhension et de coopération entre les acteurs urbains et ruraux. Force est de constater que ce n'est pas toujours le cas, malgré (ou à cause?) des intérêts croisés qui se traduisent dans la relation « offres/demandes » entre campagnes boisées et villes/agglomérations.

Pour progresser en ce sens, ne faut-il pas commencer par dépasser l'a priori existant dans les représentations et perceptions que les acteurs, d'où qu'ils viennent, se font de la forêt ? Des liens villes-forêts renforcés, sur la base d'une compréhension réciproque et d'une vision territoriale partagée, ne permettraient-ils pas de conforter la gestion durable des forêts comme les filières bois aux échelles locales/régionales tout en intégrant davantage chaque forêt dans son territoire ?

Les interventions proposées dans le cadre du séminaire organisé dans le PNR de Chartreuse et en Forêt d'Exception Grande Chartreuse ont permis d'éclairer cette problématique et d'apporter des éléments de réponses aux questions posées. Elles ont en particulier montré comment les approches forestières territoriales, les actions mises en œuvre et les innovations proposées par les PNR, l'ONF et leurs partenaires, peuvent contribuer à améliorer la gestion durable et intégrée des espaces forestiers liés à « la ville ».

Interventions / Visites / Ateliers

I- Plénière d'ouverture

Introduction de Paul Arnould, Président du comité national d'orientation Forêt d'Exception

« Forêts d'Exception et la relation avec les villes de proximité »

Si le lien entre ville et forêt n'est pas l'entrée principale des Forêts d'Exception, un certain nombre d'entre elles sont en connexion avec le fait urbain.

Ainsi, la forêt de Fontainebleau est présidée par le maire de Fontainebleau. Cela dit, Paris n'est pas représentée au sein du comité de pilotage.

La forêt de la Grande Chartreuse qui sera largement évoquée pendant ces 2 jours est bordée par les villes de Grenoble (associée au Comité de Pilotage Forêt d'Exception), Voiron et Chambéry.

La ville de Rouen est largement présente dans la Forêt d'Exception constituée des forêts domaniales de Roumare, Verte et de La Londe-Rouvray. Elle a participé à 3 générations de charte forestière. La forêt est très fréquentée par les urbains de différents profils de catégories socio-professionnelles.

Cadrage des grands témoins

- 1- Christine Farcy, Université de Louvain et Vice-Présidente du Comité scientifique de l'ONF
 - « Enjeux liés aux représentations sociales de la forêt dans nos sociétés urbanisées »

Introduction

La représentation sociale dominante de la forêt est celle du « grand public » et pas celle du gestionnaire ou du propriétaire.

Il faut distinguer la perception (ce que les sens d'un individu sont capables de percevoir) et les représentations sociales (Connaissances de sens commun partagées par une communauté / un groupe social).

Les résultats des enquêtes conduites en Europe (Eurobaromètre de la PAC)

La grande majorité des ressortissants des pays européens reconnait d'abord les fonctions de captation de CO2, de préservation de la biodiversité et des habitats naturels de la forêt.

L'utilisation du bois à des fins de production est largement minoritaire (en France en particulier).

Les représentations de la forêt sont de plus en plus clivantes entre l'image que se font les citoyens et ses réalités. Les médias ont contribué à renforcer ce décalage.

Enfin, Christine Farcy présente la posture de la recherche / action et en particulier le programme de recherche européen 2018-2022 « L'appel de la forêt ».

2- Daniel Quesney, photographe

« Destinées forestières ou le génie des lieux »

En ouverture du séminaire, ont été présentées deux approches du monde de la forêt et plus généralement du monde végétal au travers ou plutôt à l'aide de la photographie.

C'est d'abord l'utilisation qui a été faite de la celle-ci dans les services de Restauration des Terrains de Montagnes (RTM). Suite aux inondations catastrophiques du milieu du 19éme siècle résultant du déboisement presque total des montagnes les RTM vont alors être chargés d'entreprendre des travaux gigantesques, principalement d'"extinction" des torrents et de reboisement (objectif de plus d'un million d'hectares). Les 16 000 images du fonds RTM nous montrent que l'utilisation de la photographie est systématique pour établir des diagnostics, des états des lieux, des suivis de chantiers et des suivis de résultats. Pour constater ces évolutions, les premières séries de re-photographies de l'histoire ont été, sans doute, réalisées. Le caractère technique et scientifique de l'utilisation de la photographie par les RTM est confirmé par les divers inventaires ou reportages que leurs auteurs ont réalisés : arbres remarquables, géologie, glaciologie... La qualité photographique de ce fonds est exceptionnelle et il contient aussi de nombreux paysages dont certains se rapprochent du *land art*. Enfin, quantité de ces images constituent une mémoire précieuse qu'il nous est possible de re-photographier aujourd'hui.

Dans notre relation au monde végétal, une autre utilisation de la photographie traverse son histoire. C'est le "feuillagisme", nouveau genre ainsi nommé dans les années 1980 mais que l'on retrouve depuis l'origine de la photographie. Cette pratique correspond à une relation qui semble nécessaire à de nombreux photographes. Formelle ou / et métaphysique, en tout cas perceptive, elle semble proche de ce que le philosophe Maurice Merleau-Ponty défini comme une co-naturalité avec nos *petits mondes*.



Séance plénière d'ouverture

Table ronde en présence d'élus et d'acteurs socio-professionnels



De gauche à droite : Roger Villien (commune de La Bauche) Claudine Chassagne (communauté de communes Le Grésivaudan), Françoise Audinot (Grenoble Métropole), Jean-François Duc (communauté de communes Cœur de Savoie) et Paul Arnould (animateur)

Agglomération de Grenoble

Elle est couverte à 60 % par la forêt.

Les actions de l'agglomération en matière de forêt-filière bois porte essentiellement sur des travaux de protection de la ressource en eau / captage et l'aide au balisage.

Ses nouvelles compétences intègrent le transport. Cela se traduit pour la forêt par la mise en place d'un schéma de dessertes qui la positionnent parmi les acteurs de l'aménagement forestier.

Communauté de communes du Grésivaudan

Elle est couverte à 48 % par la forêt.

La coopération inter-territoires en réunit 6 sur 3 massifs : Chartreuse, Belledonne, Vercors, 2 Parcs et des agglomérations et des communautés de communes.

La coopération porte sur le bois construction et le bois énergie, en 2017. Des habitudes de travail ont été prises sur le thème « agriculture-forêt ».

Un programme d'actions à conduite a été défini (exemple de la mise en commun en matière de bois énergie).

Chaque territoire à sa propre stratégie. Le regroupement à 6 territoires pose des interrogations à long terme dans le cadre de la transition énergétique. La démarche a associé les vice-présidents en charge de l'énergie d'une part et de la forêt, d'autre part.

Les élus se sentent prêts à définir des enjeux communs.

Des actions ont été engagées sur la sensibilisation autour de la forêt. La démarche consiste à généraliser les actions menées sur un territoire aux autres territoires.

La coopération entre les territoires sur le thème énergie et forêt peut être renforcée. La question se pose aussi sur la manière de mieux réfléchir avec les différents opérateurs liés au bois dont l'ONF.

Communauté de communes « Cœur de Savoie »

Composée de 43 communes et riche de 36 000 habitants, elle a travaillé avec Grenoble et 2 Parcs sur le massif de Belledonne.

Il existe des problèmes de cohabitation entre pratiques sportives et usages autour de la forêt. La communauté de communes n'a pas pris la compétence « dessertes forestières ».

Pour se rapprocher des préoccupations des urbains, il était envisagé de travailler sur le bois énergie mais les ressources financières ont manqué.

Dans le domaine du bois construction, le territoire possède une entreprise qui produit 8000 m3 / an mais il manque des entreprises de plus grande transformation.

Communes forestières

Les néo-ruraux qui arrivent sont désireux de patrimoines mais sans payer.

Pour éviter les conflits d'usage notamment entre pratique de la randonnée et gestion forestière, il faut conduire des démarches avec les usagers.

Il apparaît important d'intégrer la forêt dans les documents d'urbanisme même si cela est compliqué.

Il est aussi nécessaire de respecter tous les cycles de vie de l'arbre, y compris la coupe.

La forêt est source d'emplois, notamment grâce à la construction de bâtiments en bois locaux. La création prochaine de l'AOC bois de Chartreuse après 13 ans de procédure doit permettre de toucher plus facilement le marché des villes de proximité.

II- Circuit de visite d'expériences et de rencontre d'acteurs

Arrêt 1.1 : Rénovation du site de la Prairie du Col de Porte

Intervenants: Roland Dutel - ONF Isère / Alexandre Mignotte - Grenoble Alpes Métropole

L'aménagement des sites d'accueil emblématiques de la forêt est une action prioritaire du contrat de projet Forêt d'Exception.

La requalification du site de la Prairie du Col de Porte à 1 350 m d'altitude et à 20 mn de Grenoble a ainsi été identifiée. C'est une porte d'entrée majeure du massif du Charmant Som, très fréquentée en été comme en hiver.

La création d'un kiosque d'information, en remplacement d'une ancienne cabane vétuste est un élément phare du projet.

La construction s'insère dans un programme global, avec stationnements, tables-bancs, places feu, espace d'information, sentier de découverte, land-art, belvédère sur les sommets environnants.



Land-art à proximité de la prairie du Col de Porte

Le projet d'un budget total de 189 K€ est porté par l'ONF avec des financements à 80% de l'Europe (Espace Valléen), la Région (Contrat Parc) et l'Etat (FSIL), mobilisés avec l'appui du PNRC et Grenoble Alpes Métropole.

Cette opération a été conçue avec l'ensemble des acteurs concernés : PNRC, communes, CC, Département, station, ... Il s'agit de de l'aménagement de la prémière porte d'entrée de la Forêt d'Exception.

L'agglomération de Grenoble Alpes Métropole est partie prenante du projet au travers sa définition et son financement, en mobilisation des crédits d'état via un Contrat de coopération. Cela assure une cohérence avec les autres projets de la zone.





Habert du Col de Porte : du projet à la réalisation, entièrement en bois local de Chartreuse labellisée AOC.

Arrêt 1.2 : Marteloscope pédagogique du col de Porte

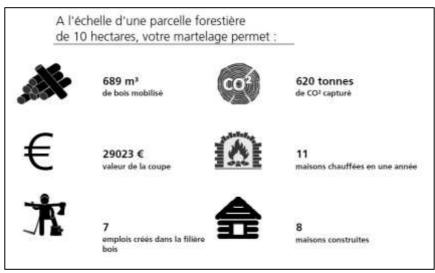
Intervenants: Benoit Forot / Alice Morel - ONF Isère / Fabien Bourhis - PNR Chartreuse

La sensibilisation des différents publics sur la gestion forestière est un des objectifs identifiés dans le contrat de projet Forêt d'Exception. Il s'agit notamment de « Faire découvrir le métier du forestier et expliquer les choix de gestion sylvicole et le rôle de la gestion forestière ». Pour y répondre, il a été proposé de mettre en place un marteloscope sur une parcelle de Forêt Domaniale facile d'accès et dans un site très fréquenté, le col de Porte.

La mise en place du marteloscope s'est réalisée ainsi :

- Repérage d'une parcelle diversifiée et à proximité des accès routiers ;
- Inventaire spatial de tous les arbres et numérotation et prise de mesures : essence, diamètre, hauteur, qualité
- Codification des arbres en fonction de leur rôle multifonctionnel;
- Traitement des données et mise en place de l'outil de calcul ;
- Matériel informatique portable pour une sortie des résultats au cœur de la forêt ;
- Réalisation d'un cheminement jalonné pour le confort des visiteurs

Cet outil a été, dès le départ, conçu pour un public de néophyte en mettant fortement l'accent sur la pédagogie et la facilité de compréhension des résultats. Il a également été décidé de ne pas laisser seul le participant en proposant un accompagnement des visites (groupe 10 à 20 personnes). L'outil devant favoriser le dialogue entre le grand public et les gestionnaires, des panneaux explicatifs n'auraient pas été suffisants. L'exercice se réalise par sous-groupe de 2 à 3 personnes et dure environ 2h. A la fin, chaque fiche de martelage est saisie sur place puis les résultats sont expliqués en interaction avec les différents participants. La partie gestion est généralement complété par une sensibilisation à la filière bois et au bois local.



Exemple des résultats obtenus à l'issue de l'exercice proposé sur le marteloscope du col de Porte

L'outil a vocation à compléter l'offre présente sur le col de porte en matière de sensibilisation à la forêt et au bois (côté prairie). Cela assure une cohérence avec les autres projets de la zone. Depuis 2 ans, des visites sont proposées toutes les semaines de l'été. Les inscriptions se font via les offices du tourisme, partenaires associés à Forêt d'Exception. Les organisateurs enregistrent de très bons retours des participants qui repartent avec une autre représentation de la forêt.





Participants en plein exercice sur le marteloscope du Col de Porte

Intervenants: Luc Loisel / Monastère - Philippe Loho / ONF - Roger Roux-Fouillet / ONF

Le projet d'amélioration du vallon du monastère de la Grande Chartreuse s'inscrit dans la démarche « Grande Chartreuse, Forêt d'Exception » animée par l'ONF et labélisé en 2015. Le Vallon du Monastère a été défini comme site d'accueil prioritaire du schéma d'accueil élaboré en 2015. Ce patrimoine remarquable possède une forte valeur historique et spirituelle. La sensibilité paysagère du monument et de son environnement est donc particulièrement forte à la fois en terme de préservation et de fréquentation touristique.



Arrêt sur le site du Monastère de la Grande Chartreuse

Le site bénéficie de plusieurs statuts de protection (Monuments Historiques, site classé au titre des paysages, Zone de silence et série artistique, forêt domaniale régit par le régime forestier).

Un diagnostic et un avant-projet ont été réalisé par l'ONF en concertation avec un groupe de travail. Une étude portant sur les espaces extérieurs et les entrées du musée de la Grande Chartreuse (installé dans l'ancienne Correrie du monastère) a également été menée par le musée. Diverses pratiques se côtoient sur le site :

- Le site est bien sûr un haut lieu de spiritualité avec la présence des Chartreux.
- Il attire également un public nombreux venu visiter le musée. Des visiteurs viennent se promener aux abords du monastère. Les promeneurs empruntent l'allée du couvent et poussent parfois jusqu'à Notre Dame de Casalibus. Des randonneurs empruntent également le GR de Pays et se dirigent vers le Grand Som et le col de la Ruchère.
- Un grand parking a été aménagé lors de la création du musée en 1967. Il est saturé lors des jours de grande affluence et les voitures se garent le long de la route. Ceci pose le problème de la gestion du stationnement : abondant quelques jours dans l'année mais moindre le reste du temps, zone de stationnement important des bus.
- L'activité agricole est bien présente dans le vallon sous forme d'élevage. Elle participe à l'entretien des prairies et au maintien de l'ouverture du paysage
- L'activité forestière demeure dynamique dans le vallon et plus particulièrement dans la forêt domaniale de Grande Chartreuse.



La Correrie du Monastère de la Grande Chartreuse

Les objectifs définis dans le cadre de ces études sont les suivants :

- 1. Préserver la tranquillité du monastère en modifiant les flux de découverte et en améliorant les chemins de proximité.
- 2. Améliorer la qualité paysagère du site :
- par une meilleure gestion de la circulation et des stationnements (bus notamment) et de leur intégration paysagère,
- en privilégiant l'entrée historique du musée de la Correrie,
- en veillant à la valorisation de l'allée des érables.
- 3. Mettre en valeur le vallon du monastère : conforter les chemins de randonnée et valoriser les chapelles et les haberts.
- 4. Rendre mieux lisible l'identité du Vallon par la signalétique : mise en place d'un plan signalétique pour mieux identifier le site classé, guider et informer les visiteurs, renforcer la visibilité de la zone de silence.



Les participants réunis à l'entrée de la Correrie

Arrêt 3 : Machine de taille collective

Intervenants: Nicolas Barral-Baron - Woodscop / Fabien Bourhis - PNR Chartreuse

www.centretaillechartreuse.fr

La Chartreuse se caractérise par un tissu dense d'entreprises de seconde transformation du bois (charpente). Ces artisans sont nombreux à utiliser des sciages provenant des scieries locales. Cependant, ils ne sont souvent pas assez structurés et équipés pour répondre à des marchés autres que la rénovation et la construction bois chez les particuliers. Pourtant, les collectivités sont de plus en plus nombreuses à être intéressés par les démarches « bois local ». Elles ne trouvent cependant pas sur le territoire des entreprises ou groupement d'entreprises capable de répondre aux appels d'offre et / ou d'être compétitif. Partant du constat qu'il n'existe pas sur le territoire d'outils permettant la taille rapide de charpente et d'ossature, un groupe d'artisans, avec l'appui du Parc, a fait un inventaire des besoins locaux et des potentiels entreprises intéressées.



Visite du centre de taille de Chartreuse

En 2014, 6 associés décident alors de créer une société basée dans les locaux de la SCI Woodscop sur la ZI de Chartreuse à Entre Deux Guiers. Ce choix, après consultation de tous les associés, s'est imposé car il permet un lancement sans une trop grande prise de risque et des emprunts trop importants. Cette société réalise ensuite l'acquisition d'un centre d'usinage dont la particularité est de tailler le bois massif (et donc le bois local) grâce à une option dédiée (palpeur). Cette possibilité ouvre la voie a des synergies avec les scieries locales et notamment la scierie de Chartreuse situé à 500 m. Il s'agit d'un investissement stratégique pour le territoire, qui permettra d'assurer la valeur ajoutée aux sciages locaux. La machine est relativement simple d'utilisation et ne nécessite pas une grande main d'œuvre. Elle nécessite cependant une connaissance des logiciels dédiés. Il n'y a aucun salarié puisque chaque associé effectue sa propre prestation et refacture en sous-traitance la prestation vendue à d'autres clients.



Echange avec l'une des entreprises gérantes du centre de taille

Le Parc a accompagné les professionnels dans :

- o la construction du projet
- o la recherche de subventions (Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural de la Chartreuse et Conseil départemental)
- l'organisation d'un collectif de professionnels charpentiers (recherche des professionnels potentiellement concernés sur le massif, animation de réunions techniques sur le mode de fonctionnement du collectif)
- le montage et la mise en valeur du projet auprès de la Région (copil PSADER) et du Conseil départemental de l'Isère
- o le relais dans la communication

III- Ateliers

<u>ATELIER 1</u> / Lien villes-forêt : unis pour valoriser le bois dans la construction et l'énergie

Animateur : Philippe MOUTET, chargé de mission Energie / Climat / Architecture Fédération des Parcs

Présentation d'expériences :

1- Le lien urbain rural passe aussi par la forêt : le cas du contrat de réciprocité forestier signé entre Montpellier Méditerranée Métropole et la Communauté de Communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc

Intervention : Léa FABRE, Communes forestières d'Occitanie

2- Réinventer les coopérations métropoles-territoires ruraux pour développer une économie du bois à forte valeur ajoutée et augmenter le degré de naturalité des forêts Intervention : Rita JACOB, Parc des Vosges du Nord

3- La démarche de reconnaissance en AOC des Bois de Chartreuse, intégrer le bois local dans les marchés publics

Intervention : Jeanne Véronique DAVESNE, Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse

4- Plan d'approvisionnement territorial du Parc des Boucles de la Seine Normande et de la Métropole Rouen Normandie, élaboré dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Dynamic Bois de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie et avec l'appui technique de la Fédération Nationale des Communes Forestières et de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Intervention : Julien CHESNEL, Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande



Présentations et échanges lors de l'atelier 1

Synthèse des échanges

3 points importants développés :

- Connaissance des partenaires et gouvernance

Dans tous les dispositifs, il apparaît nécessaire d'apprendre à se connaître entre les collectivités locales urbaines et rurales pour traiter de la forêt. Un travail spécifique doit porter sur la gouvernance pour créer des équilibres entre acteurs urbains et ruraux pour sortir des préjugés.

L'exemple des a priori a été illustré dans les Vosges du nord : un dispositif partenarial a été focalisé sur la sylvothérapie.

Autre cas présenté : la réponse sans se consulter et en parallèle à l'Appel à manifestation d'intérêt « Dynamic Bois » de l'ADEME par la Métropole Rouen Normandie et le Parc des Boucles de la Seine normande dont les territoires se recoupent. Le rapprochement s'est réalisé lorsque les 2 structures ont été retenues comme lauréates.

Les échanges ont également mis en lumière l'importance d'associer les acteurs privés notamment en amont de la filière (interprofession bois) dès le dépôt du dossier, quitte à initier la création de la filière.

- Jouer sur l'innovation pour équilibrer la relation entre partenaires urbains et ruraux : en travaillant sur l'augmentation de la valeur ajoutée par la montée en gamme dans les transferts de bois vers les territoires urbains, dans un contexte de baisse du prix du pétrole.
- Pour cela, il faut penser la filière bois à l'échelle urbain-rural pour ensuite bien fonctionner en filières réunissant les différents acteurs.

<u>ATELIER 2</u> / Lien villes-forêt : sensibiliser les habitants à la forêt et les acteurs du bois aux attentes des populations

Animateurs : Véronique PEYRACHE GADEAU, socio-économiste Université de Savoie

François Xavier NICOT, Office National des Forêts

Présentation d'expériences :

1- L'éducation à la forêt en Chartreuse : la force d'un réseau pour appréhender les différentes facettes de la forêt

Intervention : Sylvène ALLARD, Parc de Chartreuse

2- Vie ma vie de Bûcheron - Marteloscope : des outils pour présenter la filière forêt-bois et dialogue entre professionnels et grand public

Intervention: Pierre PACCARD, Parc du massif des Bauges et Roland DUTEL, ONF Isère

3- Le belvédère du Chalais : découvrir la ville depuis la forêt

Intervention : Bruno BARRÉ, Communauté de Communes du Pays Voironnais

4- Des maisons de la forêt en cœur de métropole

Intervention : Christelle SIMON, Métropole de Rouen Normandie



Présentations et échanges lors de l'atelier 2

Synthèse des échanges

Afin d'ajuster les regards et les représentations et articuler les actions de gestion et de consommation, 6 propositions ont été faites :

- Groupe forêt : décloisonnement dans ce groupe pour asseoir les actions sur la forêt et se mettre d'accord sur les enjeux et les objectifs
- Medias : ajuster les regards, faire l'effort de partager les bonnes idées / expériences (exemple de l'action « Vis ma vie de bucheron »), mobiliser les outils de communication et de médiation
- Former pour transformer les acteurs de la forêt en médiateurs même si cela paraît difficile
- Aménager selon des gradients d'acculturation pour le groupe ville (randonnée, méditation, personnes ne venant pas en forêt, scolaires)
- Proposer des groupes de dialogue territorial (comité de massif) : lieu d'ajustement de la perception entre les 2 groupes
- Participer à la valorisation de la forêt en ville en allant vers les urbains

ATELIER 3 / Lien villes-forêt : agir pour une cohabitation des usages

Animateur: Bruno ROLLAND – Responsable Environnement-Europe-Carbone - CRPF Auvergne-Rhône-Alpes

1- Les enjeux de la gestion forestière en milieu urbain et péri-urbain (desserte, protection...) sur l'agglomération grenobloise

Intervention: Lilian VARGAS, Chef du Service agriculture, forêt, biodiversité de Grenoble-Alpes Métropole et Mathieu RIVERO, CRPF Auvergne-Rhône-Alpes / animateur Forêt du PNR Vercors

2- Vercors en partage : un outil pour mieux partager les espaces naturels Intervention : Yannis AMEZIANE, Département de l'Isère / Parc du Vercors

3- La multifonctionnalité de la forêt du Grand Bois de Saint Etienne et la protection de la ressource en eau potable

Intervention : Guillaume SABOT, ONF et Valérie CHASSIGNOL, ville de St Etienne

4- Création de comités forêt, espaces de concertation et d'échange en forêt périurbaine sur le Parc Scarpe Escaut

Intervention: Gérald DUHAYON, Parc Scarpe Escaut



Présentations et échanges lors de l'atelier 3

Synthèse des échanges

- Il existe a un champ énorme d'expérimentation sur **les modèles économiques autour des biens communs** « ressources naturelles » (eau, bois, aménité de type « espace de ressourcement » apportée par la forêt...).

Exemple: « Le bois finance le bois, l'accueil du public et les mesures environnementales mais l'eau est financée par le service de l'eau » = est-ce juste ?

Qui doit payer quoi : consommateurs, usagers, contribuables...? Si des paiements doivent passer par les collectivités territoriales, quelle répartition entre les différentes collectivités ? Nous avons besoin d'un appui de la recherche sur l'évaluation économique des services écosystémiques et sur des modèles de répartition de la prise en charge financière.

- importance de la communication sur « les espaces naturels **sont (aussi) des espaces de travail** » (des agriculteurs, des forestiers...) ;
- importance des **espaces de dialogue** pour développer un langage commun. Exemple de « Vercors en partage » ou des « comités de massifs ».

Pour chaque ressource (bien commun), il y a nécessité que la recherche nous éclaire sur « jusque quel point les pressions anthropiques peuvent s'exercer sans que cela ne porte préjudice à la qualité de la ressource ».

Exemple du séminaire « Biodiversité et tourisme » en 2016) : on manque cruellement de données sur « la capacité de charge des écosystèmes » (jusqu'à quel point les espèces / milieux peuvent supporter les effets de la fréquentation (piétinement, dérangement...).

Enfin, même si c'est une évidence, il faut veiller à ne pas raisonner « service rendu par service rendu » mais **en bouquets de services**.

Reformuler: ne pas réfléchir sur l'eau d'un côté, les sports de nature ou les questions de climat et d'énergie de l'autre... mais trouver des solutions qui prennent en compte l'ensemble des biens communs, quitte à ce que l'un soit, après réflexion, considéré comme prioritaire sur les autres à tel ou tel endroit.

IV- Table ronde de clôture

Conclusions des grands témoins

Christine Farcy

Le monde change plus vite que la capacité d'adaptation du « milieu de la forêt ».

Dans le domaine de la formation, elles restent techniques et rationnelles alors que les prises de décisions sont plus irrationnelles.

La forêt est soumise à des sollicitations diverses.

Il n'existe pas de politique forestière européenne.

Les conséquences sont l'existence de paradoxes, de non dits, de zones d'opacité, de « jeux de dupes ».

Quelques éléments sur les paradoxes :

La forêt possède des attraits renvoyant souvent à la symbolique et allant jusqu'à la sacralisation. Mais en même temps, c'est un matériau important en termes d'enjeux économiques.

La forêt augmente en surface alors que le sentiment assez répandu est qu'elle disparaît progressivement (notion anthropologique renvoyant à la « mort de l'arbre »).

Les différentes dimensions de la forêt traitées le sont de façon sectorielle et corporatiste sans vraiment de vision d'ensemble.

De plus, on ne peut pas parler aujourd'hui véritablement d'une organisation d'accueil en forêt mais plutôt de canalisation des flux.

En France, on a tendance à considérer qu'à partir du moment où l'on produit du bois, le reste suit. La réalité est tout autre.

L'ONF a plusieurs missions qui vont au delà de la vente de bois.

Dans ce contexte, il est essentiel de communiquer sur la réalité de la forêt, de clarifier la situation et de sortir des non-dits. Il existe un effort de communication mais celui-ci n'est pas suivi d'une évaluation des effets produits.

En Finlande, un travail a été conduit avec les grandes maisons de presse pour communiquer sur les différentes dimensions de la forêt.

Il faut accepter le principe de la cohabitation des modèles éthiques et ne pas se focaliser sur un seul.

Daniel Quesney

Il y a une fragilité et un malaise dans le monde des forestiers.

Distinguer à ce point les univers liés au monde de la forêt, d'une part, et ceux de la ville, d'autre part est révélateur d'un problème. Les recherches de sens qui caractérise notre époque ont pour conséquence de renforcer la dimension mystique de la nature et de la forêt. Les questions des représentations et des usages de la forêt sont ainsi au centre des préoccupations de tous.

Pour les forestiers, il s'agit d'abord d'une question de message et de langage avant d'être une question de communication.

Pour cela, il est nécessaire de produire de la connaissance autour de ces questions de représentations pour échafauder un discours structuré sur la forêt. Il faut pouvoir nommer les choses et ne pas se cacher derrière la subjectivité car l'on peut et l'on doit discuter de ces questions subjectives.

Conclusion

ONF / Patrice Mengin Lecreulx

Les représentations de la forêt évoluent.

La question posée est de savoir comment avoir une bonne représentation alors que les médias renvoient une image déformée.

Le principe des Forêts d'Exception est intéressant dans ce contexte car si celles-ci n'ont pas le monopole de la concertation, elles facilitent fortement ce type de démarches.

L'ONF a revu les directives de gestion de la forêt périurbaine dans le cadre d'un dialogue territorial qui est à consolider. Un effort est fait en matière d'éducation à l'environnement et à la forêt en lien avec des animations « nature ».

L'ONF a mis en place un observatoire sur la forêt et la société qui suit dans le temps les relations qui relient les français et la forêt.

Le partenariat avec la Fédération des Parcs est une bonne opportunité de travailler sur ces questions d'évolution sociétale. Une nouvelle convention cadre va être signée pour les 6 prochaines années.

Fédération des Parcs / Eric Brua

Le bois est un bon vecteur de débat et un excellent support de travail sur nos territoires. Si la forêt peut générer de l'inquiétude, c'est aussi une formidable opportunité. Soyons ambitieux ensemble et dépassons la seule question de l'acceptabilité des coupes de bois par exemple.

En lien avec l'ensemble de leurs partenaires et collectivités concernées, les PNR proposent et animent des démarches forestières territoriales (Charte Forestière Territoriale, Stratégie Locale de Développement Forestier...). Ces approches permettent notamment de dépasser la question des différences de représentation et des a priori, en vue d'une gestion durable et intégrée des espaces forestiers intimement liés à « la ville ». Cœur de métier des PNR, ces approchent sont à conforter.



Un magnifique buffet des produits du territoire pour clore le séminaire forêt – filière bois 2018